

Parallèlement au changement de statut de la micro-crèche qui est devenue « Multi-accueil », le 2<sup>ème</sup> axe travaillé pour améliorer l'offre en matière de garde d'enfant a été d'étendre les périodes d'ouverture de l'Accueil de Loisirs mais aussi l'âge des enfants accueillis : il a donc été décidé d'ouvrir l'ALSH aux enfants dès l'âge de 3 ans sur les périodes des vacances scolaires de Noël, Février, Toussaint et la 1<sup>ère</sup> semaine de Pâques (du 19 au 26 avril) de 8h à 18h.

Sur ces périodes (hormis celle de Pâques), l'ALSH est ouvert tous les jours y compris les week-ends et les jours fériés.

A cela se rajoute les mercredis de la période scolaire de 8h à 18h du 8 janvier 2014 au 16 avril 2014.

Les lieux d'accueil seront : l'école d'Agnières pour les vacances de Noël et Pâques ; l'école de St Etienne pour les mercredis et les vacances de février.

Les inscriptions se font à la journée (possible à la ½ journée pour les mercredis), un calendrier est envoyé 1 mois environ avant chaque période aux parents qui doivent le retourner complété à la mairie.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service Population de la commune au 04 92 58 89 38. Informations visibles sur le site de la commune : [www.mairiedevoluy.fr](http://www.mairiedevoluy.fr)